

Rennes, le 21/11/21

## Professions intermédiaires et techniciennes : l'urgence de la reconnaissance salariale

Contact presse

[presse@ugict.cgt.fr](mailto:presse@ugict.cgt.fr)SMS au  
06 72 47 07 97

La 7e édition du baromètre annuel de l'Ugict-CGT/SECAFI sur les professions intermédiaires et techniciennes réalisé par ViaVoice a eu lieu du 21 au 28 octobre 2021. Après plus de 18 mois de crise sanitaire, **cette édition démontre une colère salariale d'une ampleur inédite**. L'activité économique repart, les résultats des entreprises et dividendes distribués retrouvent leur niveau d'avant crise, pour autant, malgré les aides publiques massives, ces résultats n'ont pas bénéficié aux salarié.e.s. Ainsi, alors qu'elles ont un positionnement central face à la crise sanitaire, une expertise et une forte technicité, les professions intermédiaires s'estiment non reconnues dans leur travail. L'Ugict-CGT appelle gouvernement et patronat à reconnaître les qualifications et à mettre en place d'urgence des augmentations générales de salaires.

### Austérité salariale et absence de reconnaissance

Infirmier.e.s, préparateurs et préparatrices en pharmacie, éducateurs et éducatrices, officiers de police, technicien.ne.s, agents de maîtrise, managers dans le commerce, fonctions administratives... Nombre de professions intermédiaires relèvent de ce que l'on a appelé les *métiers de premières et 2e ligne*.

Pourtant, la colère sur leur rémunération atteint un niveau inédit :

- 73% considèrent que leur rémunération est en décalage avec leur implication (+10 points par rapport à 2020)
- 66% considèrent que leur rémunération est en décalage avec leur charge de travail (+9 points par rapport à 2020)
- 61% considèrent que leur rémunération est en décalage avec leurs responsabilités (+10 points par rapport à 2020)

### **Une colère encore plus marquée dans la fonction publique et chez les femmes.**

Conséquence : seul.e.s 33 % des sondé.e.s s'estiment reconnu.e.s dans leur travail (-4% par rapport à 2020), le management et l'évaluation professionnelle sont majoritairement décriés.

**Ainsi, ce sont 83% des professions intermédiaires se disent favorables à des augmentations générales de salaires.**

### Temps et charge de travail en augmentation

Si la reprise économique limite les inquiétudes sur l'emploi, elle détériore les conditions de travail :

- 63% des répondant.e.s considèrent que leur charge de travail a augmenté par rapport à l'année précédente (+9 points par rapport à 2020)
- 51% des répondant.e.s déclarent faire des heures supplémentaires (avec un pic dans la fonction publique hospitalière avec 64% des agents qui déclarent réaliser des heures sup) et 35% disent que ces heures supplémentaires ne sont ni payées, ni rémunérées
- Le temps de travail moyen des techs et professions intermédiaires est bien supérieur à 35h, avec **58 % des sondé.e.s qui disent travailler plus de 40h par semaine**, et 19 % plus de 45h, au mépris des durées maximum définies par la loi.

La revendication de droit à la déconnexion lancée par l'Ugict-CGT en 2014 est plébiscitée : 67% des répondant.e.s souhaite disposer d'un droit à la déconnexion effectif (+6% par rapport à 2020) et l'amélioration de l'équilibre vie privée/vie professionnelle est la première priorité des professions techniciennes et intermédiaires

## Alerte sur le sens du travail

- Pour près de 40% des professions intermédiaires, le sens du travail a tendance à diminuer, une augmentation de 6 points depuis 2020.
- Seul.e.s 57% des répondant.e.s (seulement 52% des femmes) estime avoir les moyens de faire un travail de qualité, une baisse de 6 points en un an.
- Deux tiers (66%) estiment que leur éthique professionnelle entre régulièrement en contradiction avec les choix ou pratiques de leur entreprise. Un score particulièrement élevé dans la fonction publique avec 76% de oui ! Un résultat qui démontre l'urgence de mettre en place un vrai statut pour les lanceurs d'alerte !

Lucides et prêts à agir sur les questions environnementales dans leur travail, une majorité de professions techniciennes et intermédiaires souhaitent disposer de droits d'intervention sur les stratégies et pratiques de leur entreprise en matière environnementale et sociale.

## A NOTER :

- L'Ugict CGT est réunie en congrès à Rennes du 23 au 26 novembre inclus.
- Une conférence de presse se tient le mardi 23 à 11h en visio.
- Une action symbolique contre les violences sexistes et sexuelles est organisée le 25 novembre à 14h, Place Saint-Anne.